

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5380

présenté par
M. Darmanin

à l'amendement n° 1912 de M. Mariton

AVANT L'ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« en priorité »

le mot :

« prioritairement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision et de complément.